

Procès-verbal de la soixante-huitième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le mardi 11 juin 2024 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 14h30

PRÉSENCES :

- ↵ **Alain Dubuc** Beauharnois, administrateur siège n° 1
- ↵ **Éric Allard,** Châteauguay, administrateur siège n° 1
- ↵ **Marie-Louise Kerneis**..... Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ↵ **Éthier, Joëlle** Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

AUTRES PRÉSENCES :

- Émie Guindon**.....Directrice générale adjointe, Régie
 - Thérèse Gaumont**.....Adjointe administrative, Régie
 - Frédéric Pépin**Vie citoyenne, Ville de Châteauguay
 - Dominic Gauthier**.....Trésorerie, Ville de Châteauguay
-

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

2024-488

- ↵ Adoption de l'ordre du jour;
- ↵ Adoption du procès-verbal de la 67^e assemblée;
- ↵ Adoption du règlement général 2024-009, création d'une réserve financière de 100 000,00\$ pour travaux imprévus CAE (complexe aquatique extérieur)
- ↵ Adoption du règlement général 2024-010, création d'une réserve financière de 100 000,00\$ pour travaux imprévus Sportplex
- ↵ Adoption du règlement général 2024-011, création d'une réserve financière de 100 000,00\$ pour imprévus opérationnels
- ↵ Parc éphémère;
- ↵ Contribution financière approuvée par emplois d'été Canada;

- ↵ Liste des dépenses passées au compte du 1^{er} avril au 31 mai 2024;
- ↵ Rapport des dépenses par postes budgétaires de janvier au 31 mai 2024, inclusivement;
- ↵ Liste du mouvement de personnel et contrats d'embauche;
- ↵ Rapport des dépenses du CAI en date du 1^{er} juin 2024;
- ↵ Assurances générales – contrats 2024 - 2025;
- ↵ Tarif préférentiel lors d'événements spéciaux
- ↵ Prochaine assemblée;
- ↵ Varia;
- ↵ Période de questions;
- ↵ Levée de l'assemblée;

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU 67^e PROCÈS-VERBAL

2024-489

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la 67^e assemblée, assemblée ordinaire, tenu le jeudi 25 avril 2024.

ADOPTÉ

4. RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2024-009 VISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS IMMOBILIERS AU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR;

2024-490

ATTENDU QU'UN, projet de règlement a été déposé lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenu le 25 avril 2024, et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation :

ATTENDU QU'AUX, fins de l'avis de motion pour le présent règlement 2024-009, a été dûment donné par monsieur Francis Laberge, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration le 25 avril 2024 :

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le règlement général 2024-009, visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ relativement à des travaux au complexe aquatique extérieur.

ADOPTÉ

5. RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2024-010 POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS IMMOBILIERS AU SPORTPLEX

2024-491

ATTENDU QU'UN, projet de règlement a été déposé lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenu le 25 avril 2024, et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation ;

ATTENDU QU'AUX, fin de l'avis de motion pour le présent règlement 2024-010 a été dûment donné par monsieur Mario Charrette, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration le 25 avril 2024;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le règlement général 2024-010, visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ relativement à des travaux immobiliers imprévus au Sportplex.

ADOPTÉ

6. RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2024-011 POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DE 100 000 \$ POUR IMPRÉVUS OPÉRATIONNELS

2024-492

ATTENDU QU'UN, projet de règlement a été déposé lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenu le 25 avril 2024, et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation;

ATTENDU QU'AUX, fin de l'avis de motion pour le présent règlement 2024-011, a été dûment donné par monsieur Francis Laberge, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration le 25 avril 2024;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le règlement général 2024-011, visant la création d'une réserve financière d'un montant de 100 000 \$ pour les imprévus opérationnels.

ADOPTÉ

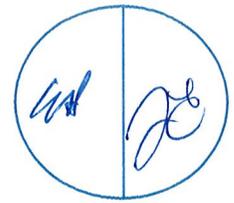
7. PARC ÉPHÉMÈRE

2024-493

ATTENDU QUE, les citoyens ont clairement réclamé une deuxième édition du Parc éphémère;

ATTENDU QUE, cette activité n'était, ni au programme ni au budget 2024;

ATTENDU QUE, les revenus couvrent les charges opérationnelles;



ATTENDU QUE, le conseil d'administration et la direction de la Régie trouvent pertinent de présenter une deuxième édition à l'automne 2024 pour répondre à la demande;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de présenter dès l'automne 2024, une deuxième édition du Parc éphémère et de programmer et budgéter, pour les années à venir, deux éditions annuellement.

ADOPTÉ

8. CONTRIBUTION FINANCIÈRE APPROUVÉE PAR EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

2024-494

ATTENDU QUE, la Régie a déposé une demande d'aide financière au programme d'aide EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA pour soutenir les coûts d'opération et l'embauche des nouveaux employés du complexe aquatique extérieur, pour la saison estivale 2024;

ATTENDU QUE, la Régie a obtenu, un soutien financier, au montant de 2 206.40 \$ (14 802,20 \$ en 2023);

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, de permettre à la Régie de remplir les documents nécessaires pour assurer le suivi dans le dossier EEC 2024.

ADOPTÉ

9. LISTE DES DÉPENSES PASSÉES AU COMPTE – DU 1^{er} AVRIL AU 31 MAI 2024

La directrice générale dépose les listes des dépenses du mois d'avril et du mois de mai 2024.

DÉPÔT SEULEMENT

10. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES EN DATE DU 1^{er} juin 2024

La directrice générale dépose le rapport budgétaire 2024 de janvier au 31 mai inclusivement.

DÉPÔT SEULEMENT

11 LISTE DU MOUVEMENT DE PERSONNEL ET DÉPÔT DES CONTRATS D'EMBAUCHE

2024-495

ATTENDU QUE, la directrice générale présente la liste du mouvement de personnel depuis la dernière assemblée ainsi que les contrats d'embauche s'y rattachant en date du 1^{er} juin 2024;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel que déposé la liste du mouvement de personnel et les contrats d'embauche en date du 1^{er} juin 2024.

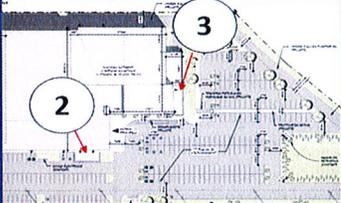
ADOPTÉ

12 RAPPORT DES DÉPENSES DU CAI EN DATE DU 1^{er} JUIN 2024

La directrice générale dépose la liste des dépenses liées au projet de construction du complexe aquatique intérieur en date du 1^{er} juin 2024.

À noter qu'à la suite de présentations lors de la dernière séance de travail avec les administrateurs, le conseil de la ville de Châteauguay a statué quant à l'acceptation des ajouts suivants qui sont prévus au Règlement d'emprunt : RE 2021-008.

4 EXTRAS PROPOSÉS AU MONTANT DE 673 500,00 \$
(Coût réel de 201 634,00 \$ après subvention / 70 % subventionnés)

| | | |
|---|--|---|
|  |  |  |
| <p>STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE</p> | <p>TERRASSES EXTÉRIEURES</p> | <p>TERRASSE MEZZANINE</p> |
| <p>86 Places additionnelles autour du bassin de rétention</p> | <p>Terrasse côté bistro 49 500,00 \$</p> | <p>Terrasse à l'étage en façade</p> |
| <p><u>Dérogation à obtenir</u> Pas présenté au CCU</p> | <p>Terrasse côté patageoire 71 500,00 \$</p> | <p>Annexée au local existant</p> |
| <p>481 000,00 \$ av tx</p> | <p>121 000,00 \$ av tx</p> | <p>71 500,00 \$ av tx</p> |

DÉPÔT SEULEMENT

13. ASSURANCES GÉNÉRALES – CONTRATS 2024 – 2025

2024-496

ATTENDU QUE, la Régie intégrera en cours d'année 2024 l'un des regroupements d'assurances et des ajustements seront effectués, le cas échéant;

ATTENDU QUE, les couvertures visées sont : assurance des biens, assurance bris des équipements, assurance contre les délits, assurance responsabilité civile primaire, assurance responsabilité civile complémentaire et excédentaire, assurance responsabilité municipale et assurance frais de justice;

ATTENDU QUE, l'offre déposée par le courtier BFL respecte les critères exposés au processus d'appel d'offres effectué pour les assurances de dommages de la Régie pour la période 2024 – 2025;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, d'octroyer le contrat d'assurances générales, tel que déposé, au montant de 124 683,52 \$, taxes incluses (Facture # 743913). La date d'entrée en vigueur des couvertures est établie au 1^{er} juin 2024 et le contrat est d'une durée d'un an.

ADOPTÉ

14 TARIF PRÉFÉRENTIEL LORS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

2024-497

ATTENDU QUE, la mission de la Régie est claire quant à son mandat de maximiser sa rentabilité opérationnelle;

ATTENDU QUE, la Régie désire laisser le pouvoir de reconnaissance des organismes municipaux aux villes participantes;

ATTENDU QUE, la Régie désire assurer une équité dans sa gestion contractuelle;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, d'orienter les demandes de subventions et de gratuité aux municipalités concernées et de traiter les demandes dans le respect de la grille tarifaire préférentielle ajustée et ce, tel que déposé.

ADOPTÉ

15 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 22 août 2024 à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay

16 VARIA

Aucun varia

17 PÉRIODE DE QUESTIONS

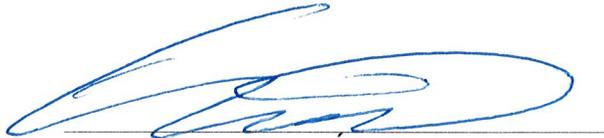
Question concernant le complexe aquatique intérieur, réponse : suivre les détails lors de la conférence de presse, le lundi 17 juin sur le site Facebook de la Régie.

18 LEVÉE DE LA RENCONTRE

2024-498

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, de clore l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13h37.

ADOPTÉ



Monsieur Éric Allard

Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,

Directrice générale et secrétaire-
trésorière